



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-11983>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-11983**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maîtrise d'oeuvre pour la requalification et le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des rues de Paris et Pierre Corneille à Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville-lès-Rouen

Description : La Métropole Rouen Normandie a un projet de requalification des rues de Paris et Pierre Corneille à Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville-lès-Rouen entre le rond-point des Coquelicots et la place Voltaire. Les objectifs de cette requalification, afin de réaménager complètement l'espace public avec un souci de cohérence et d'apaisement de ce dernier, sont les suivants : - Redimensionner la voirie en lui redonnant un caractère plus urbain - Apaiser la circulation en faveur des modes actifs - Créer des aménagements cyclables propres - Intégrer l'ensemble des modes de déplacements (piétons, cyclistes, VL bus) - Sécuriser les traversées piétonnes et les sorties des rues adjacents - Mettre en valeur le patrimoine arboré (conservation des 2 alignements d'arbres) - Créer des espaces végétalisés - Réorganiser le stationnement Dans le cadre de ce projet de requalification, il a été étudié les besoins en renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. Il s'avère que ces derniers nécessitent des travaux de renouvellement, réhabilitation, rationalisation, renforcement et/ou dévoiement

Identifiant de la procédure : 0ea08d85-8fcd-40b8-82ec-81dcdc0b823d

Identifiant interne : 24-EPMD-SGDB-MOEREPASERSLR

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71420000 Services d'architecture paysagère

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : rues de Paris et Pierre Corneille à Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville-lès-Rouen

Ville : Sotteville-lès-Rouen

Code postal : 76300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,027,250 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Requalification de la rue de Paris entre le rond-point des Coquelicots (exclu) à Saint-Etienne du Rouvray et la rue Gambetta (exclue) à Sotteville-lès-Rouen pour un linéaire de 2200 mètres

Description : piloté par Pôle de Proximité Seine Sud de la Métropole Rouen Normandie Missions de base + OPC + PA Coût prévisionnel Travaux : 5 586 570 euro(s) HT

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71420000 Services d'architecture paysagère

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : rues de Paris et Pierre Corneille à Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville-lès-Rouen

Ville : Sotteville-lès-Rouen

Code postal : 76300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Fonds propres et potentiellement des subventions Europe, Etat, région. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un mémoire environnemental répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Les critères "Valeur technique" et "Performances en matière de protection de l'environnement" font l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement. Une offre comportant une note valeur technique inférieure à 6/10 avant pondération ne sera pas classée. En cas d'égalité, la priorité sera donnée au critère valeur technique, puis au critère prix. Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites s'effectuent sans la présence d'un représentant de la maîtrise d'ouvrage, les sites concernés étant publics et libres d'accès. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Epmd-Sgdb-Moerepaserslr

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023) - Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat), disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (Dume) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Qualification Opqibi ou équivalent :0302 : Ordonnancement-Planification-Coordination (Opc) d'Exécution complexe 0331 : Direction de l'exécution des travaux (Det)0702 : Etudes paysagères1105 : Etude du génie civil de réseaux enterrés1303 : Etude de réseaux courants d'assainissement1409 : Etude d'éclairagiste extérieur courant1506 : Etude de trafic1811 : Ingénierie de voirie et réseaux divers courants1104 : Etude de voiries complexes Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1409080>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1409080>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/03/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas

ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. L'entreprise titulaire s'engage à réaliser, à l'occasion de ce marché et par année d'exécution, en lien avec les prestations demandées, au minimum deux des actions d'insertion pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi. L'action pourra être modifiée chaque année conformément à l'article 1.3 du CCAP

Facturation en ligne : Requête

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Requalification des rues de Paris et Pierre Corneille à Sotteville-lès-Rouen entre la rue Gambetta et la place Voltaire (exclue) pour un linéaire de 1500 mètres

Description : piloté par la Direction Investissements, ouvrages d'art, projets neufs de la Métropole Rouen Normandie Missions de base + OPC + PA Coût prévisionnel Travaux : 3 750 000 euro(s) HT

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71420000 Services d'architecture paysagère

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : rues de Paris et Pierre Corneille à Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville-lès-Rouen

Ville : Sotteville-lès-Rouen

Code postal : 76300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Fonds propres et potentiellement des subventions Europe, Etat, région. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents

techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un mémoire environnemental répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Les critères "Valeur technique" et "Performances en matière de protection de l'environnement" font l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement. Une offre comportant une note valeur technique inférieure à 6/10 avant pondération ne sera pas classée. En cas d'égalité, la priorité sera donnée au critère valeur technique, puis au critère prix. Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites s'effectuent sans la présence d'un représentant de la maîtrise d'ouvrage, les sites concernés étant publics et libres d'accès. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Epmd-Sgdb-Moerepaserslr

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023) - Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat), disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (Dume) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et

le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Qualification Opqibi ou équivalent :0302 : Ordonnancement-Planification-Coordination (Opc) d'Exécution complexe 0331 : Direction de l'exécution des travaux (Det)0702 : Etudes paysagères1105 : Etude du génie civil de réseaux enterrés1303 : Etude de réseaux courants d'assainissement1409 : Etude d'éclairagiste extérieur courant1506 : Etude de trafic1811 : Ingénierie de voirie et réseaux divers courants1104 : Etude de voiries complexes Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1409080>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1409080>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/03/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. L'entreprise titulaire s'engage à réaliser, à l'occasion de ce marché et par année d'exécution, en lien avec les prestations demandées, au minimum deux des actions d'insertion pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi. L'action pourra être modifiée chaque année conformément à l'article 1.3 du CCAP

Facturation en ligne : Requête

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Renouvellement du réseau d'eau potable sur l'ensemble de l'axe entre le rond-point des Coquelicots à Saint-Etienne du Rouvray et la place Voltaire (exclue) à Sotteville-lès-Rouen et renouvellement des réseaux d'assainissement rue Pierre Corneille

Description : Renouvellement du réseau d'eau potable sur l'ensemble de l'axe entre le rond-point des Coquelicots à Saint-Etienne du Rouvray et la place Voltaire (exclue) à Sotteville-lès-Rouen et renouvellement des réseaux d'assainissement rue Pierre Corneille entre la rue Raspail et la place Voltaire piloté par la Direction Eau/Assainissement-Régies Missions EP-AVP-PRO-ACT-VISA-DET-AOR Coût prévisionnel Travaux : 4 800 000 euro(s) HT

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71420000 Services d'architecture paysagère

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : rues de Paris et Pierre Corneille à Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville-lès-Rouen

Ville : Sotteville-lès-Rouen

Code postal : 76300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Fonds propres et potentiellement des subventions Europe, Etat, région. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un mémoire environnemental répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Les critères "Valeur technique" et "Performances en matière de protection de l'environnement" font l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement. Une offre comportant une note valeur technique inférieure à 6/10 avant pondération ne sera pas classée. En cas d'égalité, la priorité sera donnée au critère valeur technique, puis au critère prix. Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites s'effectuent sans la présence d'un représentant de la maîtrise d'ouvrage, les sites concernés étant publics et libres d'accès. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Epmd-Sgdb-Moerepaserslr

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat), disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (Dume)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Qualification Opqibi ou équivalent :0304 : Planification - coordination d'ensemble0331 : Direction de l'exécution des travaux (Det)1302 : Etude de réseaux complexes de distribution d'eau1304 : études de réseaux complexes d'assainissement Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 45

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1409080>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1409080>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/03/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. L'entreprise titulaire s'engage à réaliser, à l'occasion de ce marché et par année d'exécution, en lien avec les prestations demandées, au minimum deux des actions d'insertion pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi. L'action pourra être modifiée chaque année conformément à l'article 1.3 du CCAP

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la

conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 20002341400101

Adresse postale : Le 108 108 allée François Mitterrand

Ville : Rouen

Code postal : 76176

Pays : France

Point de contact : MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Télécopieur : 0232764429

Adresse internet : <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.mpe76.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 598725

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0235583500

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 63af1e29-971f-4196-9bb9-e2e7e4ffc054 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/02/2024 à 08:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2024